



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS AU PUBLIC

## CONCERNANT LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI) DE BELGENTIER

La concertation est organisée par la préfecture du Var, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

### **Objet :**

La concertation publique a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

### **Durée :**

La concertation publique débute le **02 mai 2023** et s'achève le **03 juillet 2023**.

### **Modalités :**

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2014 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune de BELGENTIER le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- Une exposition du dossier en mairie, Avenue du 8 mai 1945, 83210 BELGENTIER
- Un registre papier d'observation sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public
- Une réunion publique le **06 juin 2023** à 18 h30 à la salle Aycard, place Arnaud 83210 BELGENTIER
- Une information et mise à disposition du dossier sur le site internet des services de l'État dans le Var : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)
- Un registre dématérialisé à l'adresse mail : [ddtm-ppri-belgentier@var.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-belgentier@var.gouv.fr)